Interview-Express

Contre les Abstentionnistes. — Le Vote Obligatoire. — Le Vote Par Correspondance.

Correspondance Spéciale de l'Abeille.

On a constaté aux dernières élections législatives un nombre considérable d'abstentionnistes.

— Ne pourrait-on pas vraiment en diminuer le nombre ? avons-nous demandé à M. de Boury.

— Parfaitement, nous a répondu le député de l'Eure, et on y a songé. Deux propositions ont été déposées, dès les premiers jours de la législature nouvelle. Il faudra bien qu'elle sorte des cartons des commissions. Il n'est que trop évident — les statistiques en font foi — que sur les millions de citoyens figurant sur les listes électorales, il en est environ trois millions qui ne prennent jamais part au vote. Evidemment de ces trois millions il faut défalquer les malades, les soldats et marins au service; mais réduirait-on de moitié les chiffres accusés par les statistiques que l'on aurait encore une proportion de 15 pour cent d'électeurs qui ne remplissent leurs devoirs de citoyens.

Ces abstentionnistes se divisent en deux catégories. Il y a d'abord ceux, les plus nombreux peut-être, qu'on appelle en Amérique les "fishermen" (pêcheurs à la ligne) parce qu'ils sont toujours empêchés de voter par quelque partie de pêche. Mais à côté de ceux-là qui sont sans excuse, il existe aussi toute une catégorie de braves gens qui s'intéressent autant que quiconque aux affaires de l'Etat et qui se trouvant dans l'impossibilité de voter dans la commune où ils sont électeurs, par ce que la profession qui les fait vivre les en retient éloignés. C'est par exemple le cas du voyageur de commerce obligé de suivre l'itinéraire fixé à l'avance et qui, le jour du scrutin, séjourne à plusieurs centaines de kilomètres de son domicile électoral. C'est le cas de ces mariniers embarqués sur les péniches qui sillonnent toutes les voies fluviales de France. C'est le cas de ces nombreux employés de chemins de fer, employés ou ambulants des postes, marchands forains. C'est le cas enfin de ces bûcherons et ouvriers forestiers appelés par leur travail sur un point très éloigné de leur domicile, et de ces travailleurs de toute catégorie qui appartiennent à des départements "d'immigration" où à certaines époques de l'année on a coutume d'aller s'embaucher à Paris ou dans les grands centres.

— Comment donc pourrait-on diminuer le nombre de ces abstentionnistes ?

— Pour les premiers, c'est-à-dire pour les abstentionnistes volontaires, en instituant le vote obligatoire, sous peine d'amende ou de radiation. Pour les seconds en créant le vote par correspondance.

— Mais n'y aurait-il pas antinomie entre ce dernier mode de votation et les lois existantes qui sensacrent la liberté et le secret du vote ?

— Nullement. La volonté de l'électeur se manifestera aussi librement et aussi secrètement quand il enverra par la poste son bulletin sous double enveloppe. N'oublions pas que le vote par correspondance existe en Norvège depuis un siècle, en Suisse dans certains cas, et qu'en France l'amendement Simonnet et Dautby, qui le consacrait, a failli être voté le 3 juin, 1910.

— Alors les deux propositions récemment déposées ont quelques chances d'être bientôt adoptées ?

— Hum! Ignorez-vous donc que la Chambre a autre chose à faire qu'à s'occuper de choses sérieuses ?...

Démenti Bulgare

Correspondance Spéciale de l'Abeille

Sofia. — A la suite des plaintes formulées par une partie de la presse athénienne au sujet des prétendues persécutions des Grecs en Bulgarie nous sommes autorisés à déclarer que le Gouvernement et l'opinion bulgares accueilleraient avec joie toute déclaration autorisée du côté grec que l'élement bulgare dans la Macédoine grecque serait soumis au même traitement que l'élément grec en Bulgarie. L'application aux bulgares de Grèce du régime dont jouissent les Grecs de Bulgarie tarirait la source de nombreux malentendus entre les deux pays.

La même presse signale d'actifs préparatifs de guerre en Thrace Bulgare. Il y a là apparemment une confusion. Il s'agit des transports militaires et autres travaux effectués pour la création de dépôts de guerre nécessités par la formation récente de la division d'infanterie de l'Egée.

LE PRIX de l'abonnement à l'édition quotidienne, fait directement avec les porteurs, est de 20 SOUS par semaine.

Chronique DE LA Ville

Calendrier de l'Abeille

Semaine du 28 juillet au 3 mars.

Mardi 28.—S. Nazaire.

Mercredi, 29.—Ste-Marthe.

Jeudi, 30.—S. Abdon. Concert à la "Sophie Wright High School", avenue Napoléon et rue Prytania. — Inauguration du Chat Doré.

Vendredi, 31.—S. Ignace.

Samedi, 1er mars.—S. Pierre liens.

Dimanche, 2. — S. Alphonse. Festival de la loge 477 "Loyal Order of Moose," au Southern Park.

Lundi, 27.—Invent S. Etienne.

Lever du soleil, 5 h. 18 m.; coucher, 6 h. 54 m. Lune, 1er quartier, le 29 juillet à 5 h. 51 du soir.

N. B.—Les lecteurs et lectrices de l'Abeille sont instamment priés lorsqu'ils auront le désir de voir annoncé dans le Calendrier de l'Abeille un événement intéressant le public de nous en adresser communication.

Arrivée de M. Ferrand

Consul Général de France à la Nouvelle-Orléans.

M. Ferrand, récemment nommé consul-général de France à la Nouvelle-Orléans, est arrivé lundi matin, de Paris via New-York, par le train du Louisville et Nashville, à 8 heures 45. Il a été reçu à la gare par MM. Pierre Lacaze, vice-consul, gérant du consulat, Jules A. De Laage, chancelier substitut, André Lafargue, avocat-conseil.

M. le consul-général apporte la bonne nouvelle que la poste à la Nouvelle-Orléans vient d'être érigé en consulat-général. C'est un grand honneur pour notre ville, qui seule parmi les postes consulaires français du monde entier, a été élevé au rang de consulat-général dans le dernier exercice. M. Ferrand se déclare enchanté d'avoir été nommé au consulat de la Nouvelle-Orléans dont ses prédécesseurs lui ont déjà dit tout le bien possible.

"C'est avec le plus grand plaisir, a-t-il déclaré, que je prendrai contact avec la colonie française de la Nouvelle-Orléans qui constitue en terre étrangère une véritable petite France." Nous consignons un mot aimable de M. Ferrand pour l'Abeille. Il a dit qu'il avait reçu à plusieurs reprises, des numéros de l'Abeille. "C'est un journal très intéressant et très bien rédigé. Je lui promets dès maintenant tout mon concours."

M. Paul Gabriel Joseph Ferrand, consul-général, a de très beaux états de service. Il a occupé des postes importants dans des pays éloignés; en Asie et en Afrique, et s'est toujours montré à la hauteur de toutes les missions diplomatiques dont la France l'avait chargé.

M. Ferrand est né le 22 janvier 1864. Il est docteur ès-lettres, medaille coloniale (1896), Officier d'Académie (5 avril 1902), lauréat de l'Institut (20 août 1903), médaillé de la Société Géographique de Paris (1903), et Chevalier de la Légion d'Honneur (28 juillet 1911).

Nous sommes heureux de lui souhaiter la bienvenue.

Entrée en fonctions

L'ancien sénateur Joseph Voegtle, qui vient d'être nommé maître de poste, à la Nouvelle-Orléans, sera assermenté aujourd'hui, et prendra possession de son poste. M. Bat P. Sullivan, nommé comme estimateur des douanes, sera également assermenté, et entrera également en fonctions aujourd'hui.

BOUTONS EN CELLULOID faits à la Nouvelle-Orléans

Tous modèles

PROGRESSIVE

Tél. Main 3573

J. EARL ROGERS, 307 Exchange Place

Les bandits de la L & N Railroad

Boatwright hors de cause

Les pétards de dynamite trouvés dans le valise des criminels qui ont tenté de devaliser un train, à Gentilly, ont été identifiés par M. Fred Foley, gérant de la "Hercules Powder Company", 313, édifice de la "Metropolitan Bank", comme étant du genre des pétards vendus par sa firme, qui possède une succursale à Slidell, Lne. La police, munie de cet indice, s'est mise activement à l'œuvre. Un rapport a révélé que Clarence E. Boatwright, que l'on supposait être le complice d'Albert Oliver, est enfermé à Mobile, Ala, où il purge une sentence depuis le 4 juillet. M. et Mme Thomas B. Booth, de Mobile, qui occupaient le wagon d'observation, lors de l'attaque, en voyant le portrait d'Oliver, ont affirmé qu'il n'était pas le bandit qui avait circulé dans les wagons. Malgré cette assertion, les détectives sont sous l'impression qu'Oliver est impliqué dans l'affaire.

Ce sont jusqu'ici les seuls indices que l'on ait sur l'attentat. Les frères Loney et Homer Vance, de Mobile, arrêtés par l'agent Dunn, sont toujours enfermés à la première station de police, comme suspects, bien que leur sœur de Mobile affirme, qu'ils ont quitté cette dernière ville sur un train de frêt vendredi soir à 7 heures 10, ne devant arriver à la Nouvelle-Orléans que samedi matin à 4 heures.

Vol

A 5 heures hier après-midi, un inconnu s'est introduit dans la cabine du vapeur Tegugalba, mouillé au pied de la rue Press, et s'est emparé de 60 dollars en monnaie anglaise.

Mort d'un nonagénaire

Robert M. Forrester, 2125, rue Clio, est mort hier matin, âgé de 94 ans. Il habitait la Nouvelle-Orléans depuis 64 ans. Il était né à Londonderry, Irlande, et était venu en Amérique encore très jeune. Ses funérailles auront lieu cet après-midi à 4 heures.

Triste réveil!

H. T. Brown, citoyen un peu naïf de Bogalusa, Lne, arrivait à la Nouvelle-Orléans avec 115 dollars en billets, minutieusement placés dans une poche de derrière de son pantalon. Il s'était dressé un programme des plus alléchants, pour passer quelques agréables moments dans la grande ville renommée de la Nouvelle-Orléans, où les attractions abondent. Mais avant de se diriger au Fort Espagnol ou au Parc de Ville, il eut la grande imprudence de s'orienter vers le café 129, Nord Bassin, où il ingurgita tant de bière, qu'il ne tarda pas à s'endormir d'un sommeil profond. A son réveil, toutes ses illusions s'étaient envolées, avec le portemonnaie et son contenu. Il demanda ingénument au commis Haller, au propriétaire Milton Kelly, et au "porter" noir John Venture, des informations, mais ceux-ci ni personne ne savaient rien. Les nommés Percy Jacobs, Haller et Venture ont été mis en état d'arrestation.

Pantalons volés

J. Casse, ayant arrêté sa voiture contenant des marchandises et des vêtements en face de la "National Dyeing and Cleaning Co.," 907, avenue Howard, s'absenta quelques minutes pour aller délivrer un paquet chez un voisin. A son retour il vit un nègre courant avec un objet sous le bras. Lorsqu'il fit un relevé de son stock il s'aperçut qu'on lui avait dérobé des pantalons évalués à 36 dollars. Le signalement du noir a été donné à la police.

Tombé d'un train

En revenant de Natalbany, Lne, sur un train de l'Illinois Central, C. Tongues, habitant 5926, rue Coliseum, a été projeté hors d'un wagon, et dans sa chute s'est brisé les reins. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

Conscientieux voleur

Tous les voleurs ne sont pas très exigeants. Alors que M. John Hopkins, demeurant 2503, rue Rousseau, s'engageait dans une allée, rue Troisième, à la demeure de L. J. Bauers, 915, un inconnu lui posa inopinément un revolver sur le front, et lui commanda d'une voix ferme de lui remettre 25 sous. M. Hopkins n'hésita pas, et lui glissa dans la main la petite somme demandée. L'inconnu alors lui ordonna de continuer sa route, et M. Hopkins, n'hésita pas non plus à obéir, et s'éloigna heureux d'en être quitte à si bon compte. M. Hopkins ne devrait pas s'étonner de voir un jour revenir son voleur, lui rapportant l'argent, et le sommant à la pointe du revolver d'accepter cette restitution.

On recherche

Le nommé Gus Marquet, garçon de café français de Chattanooga, Tenn., âgé de 59 ans; haut de 5 pieds; pèsant environ 160 livres; cheveux et yeux foncés; moustache cendrée. Son fils, F. P. Marquet, loge à l'Hôtel Cosmopolitain, il serait heureux d'avoir des informations concernant son père qui a disparu.

Chute

Charles Thomas, noir, 22 ans, 2927 rue Melpomène, en lavant des vitres à la "Woolworth Store", 737, rue Canal, à perdu l'équilibre et est tombé d'une hauteur de 18 pieds. Dans sa chute il s'est fracturé le pied gauche et a été contusionné au corps. Il a été transporté à l'Hôpital de la Charité.

Tentative de suicide

A 4 heures 40, hier après-midi, alors que le bac de la rue du Canal se trouvait au milieu du fleuve, Mme Daisy B. Cook, âgée de 38 ans, habitant 1407, rue du Canal, a tenté de se jeter dans le Mississipi. Edgar Landry, vendeur de billets du bord, a saisi la malheureuse par sa robe, et a réussi à la ramener sur le bac. Elle a dit avoir cédé à un moment de découragement.

Triste sire

Vers 3 heures et demie, hier après-midi, alors que Mme Mike Marllonich, 1136, rue Frenchmen, allait faire des achats à une épicerie, coin des rues Marais et Frenchmen, elle fut assaillie par un ivrogne, Gaetno Margini, qui, sans provocation lui porta un coup de poing en plein visage, et se sauva en titubant. En s'affaissant sur le trottoir, Mme Marllonich se blessa au corps. La police recherche le pochard brutal.

Asphyxiés par le gaz

Quatre noirs qui faisaient des fouilles, hier matin, au coin des rues Constantinople et Liberté, ont été asphyxiés par des vapeurs de gaz, s'échappant de tuyaux défectueux. Ils ont été transportés à l'Hôpital de la Charité, où ils ont été ranimés. Un des noirs nommé Whitfields, 2939, rue Delachaise, est dans un état critique.

SA TETE ETAIT PLEINE DE PELLICULES

Ces marques se faisaient très visibles, faisant croûte et démangeaient terriblement. Les cheveux tombaient. Le Savon et l'Onguent Cuticura guérirent.

Shiner, Tex. — "J'avais tellement de pellicules dans la tête que j'en avais des démangeaisons, qui me faisaient mal quand je me grattais. Ma tête était remplie de pellicules en échelles qui devinrent si épaisses qu'elles en devinrent très apparentes. Ma tête était presque blanche. Ça démangeait et formait des croûtes qui m'empêchaient de dormir la nuit, et qui atrophiaient complètement ma chevelure.

"J'essayai une bouteille de — qui ne me fit pas de bien. Je tombai alors sur une annonce du Savon Cuticura et de l'Onguent de même nom, et demandai un échantillon. Je m'appliquai l'Onguent Cuticura sur le cuir chevelu et me faisais des nettoyages de tête fréquents avec le Savon Cuticura. Après avoir employé un morceau de Savon Cuticura et une boîte de l'Onguent Cuticura ma tête était guerie." (Signé) Mlle Ida Ringhoffer, 28 mars 1914

ECHANTILLONS GRATIS PAR LA POSTE

Pourquoi ne pas avoir la peau claire? Le Savon Cuticura tout simplement, et l'Onguent Cuticura de temps en temps donneront et conserveront une peau claire sans boutons, têtes noires, rougeurs, rugosités, et autres éruptions de mauvaise apparence. Quoique le Savon Cuticura (25c) et l'Onguent, Cuticura (50c) soient en vente dans toutes les pharmacies, un échantillon de chaque avec livret de 32 pages sur la Peau sera envoyé gratis et franco sur demande. Adressez une carte-postale à "Cuticura, Dept. T., Boston."

La Peste

Deux nouveaux cas de la peste viennent de se déclarer. Ce sont Joseph E. Williams, couleur, 24 ans, 1523, rue Art, employé au numéro 611, rue Commerce, dans le centre du district infesté; l'autre cas est celui de Rosie Southern, également de couleur, 15 ans, 1809, rue Bienville, employé au numéro 1904, même rue. Ces deux derniers malades portent le nombre au total de 13 cas, depuis que la maladie a fait son apparition à la Nouvelle-Orléans. Le dixième rat atteint de la peste a été découvert, 177, rue Nord Liberté; le onzième, 1171, rue Annonciation, et le douzième, 518, rue Quartier. Le rapport fait aux chirurgiens des Etats-Unis révèle que 8,500 rats ont été capturés la semaine dernière. Dimanche, de 6 heures du matin à midi, 1159 rats ont été attrapés. Les trappeurs ont un champ plus vaste pour leurs opérations actuelles, qui englobent les districts 30 et 31, borné par la rue Claiborne, avenues de l'Esplanade, Champs-Elysées, et le fleuve; 32 et 33, bornés par les avenues Louisiane et Napoléon, et les rues Camp et Dryades. Les rongeurs ne sont plus noyés, ils sont traités par le chloroforme. La Havane annonce avoir détruit le germe de la peste bubonique, en submergeant les rues d'un fort désinfectant, qui, en remplissant les crevasses des trottoirs et des ruisseaux, avait empoisonné les rongeurs; elle aurait eu également recours, à la fumigation des demeures.

L'affaire de Kenner

Voici les derniers détails obtenus sur l'attentat commis contre le docteur W. J. Babin, de Kenner. En quelques mots, le docteur a pu raconter la façon, dont il fut attaqué. "Je lisais, a-t-il dit, dans ma chambre, lorsque j'entendis du bruit dans une pièce voisine, où je découvris un individu, qui, le revolver au poing, m'ordonna de lever les mains. Craignant que celui-ci fit feu et frappât mon bébé qui se trouvait dans un berceau près de moi, je demeurai immobile. L'inconnu alors se précipita vers la fenêtre où il disparut. C'est lorsque je mis la tête à la fenêtre, qu'il fit feu sur moi." C'est là tout ce qu'il put dire. Son état reste critique.

MUTUAL BUILDING AND HOMESTEAD ASSOCIATION.

Cette société bien connue et puissante, dont le personnel est choisi par des hommes d'affaires à l'esprit actif et moderne, quoique conservatif, a prospéré et crû avec le temps. Dans une assemblée ordinaire qui eut lieu le 5 juin de cette année, le conseil des directeurs déclara un dividende semestriel de 3 pour cent. Les bureaux de la société sont au 352, bâtisse Hennen. Le président est M. Charles Buck, et M. Philip G. Ricks en est secrétaire-trésorier.

Enfants blessés

Leo Borne, âgé de 11 ans, 2618, rue Sud Remparts, se trouvait sur une branche d'arbre, lorsque celle-ci se brisa, le laissant choir sur le trottoir, d'une hauteur de douze pieds. Dans sa chute l'enfant se fractura le crâne. Il fut transporté à l'Hôpital de la Charité, dans un état critique. L'accident se produisit rue Troisième près de la rue Saratoga.

Sidney Buisson, 10 ans, habitant 931, rue Nord Claiborne, a été victime d'un pénible accident. Alors qu'il apprenait à conduire une bicyclette, à l'entrée du Parc de Ville, il fut heurté par une auto pilotée par Harold Guthans, 3021, avenue Ursuline. Dans sa chute il se fractura le crâne et se fracassa la jambe gauche. Transporté à l'Hôpital de la Charité, les médecins déclarent son état très critique.

Mort d'un octogenaire

P. A. Marrec, un des plus vieux Néo-Orléanais, vient de mourir, en sa demeure 2010, rue Dauphine, âgé de 84 ans. Il s'était amassé une jolie fortune comme bijoutier, et s'était retiré des affaires depuis plusieurs années. Il possédait une mémoire remarquable, et ses amis se plaisaient à l'entendre raconter les souvenirs, de sa longue existence passée à la Nouvelle-Orléans. On dit qu'il a transmis à M. Henry Castellanos de précieux documents pour ses écrits sur l'histoire des premiers jours de la Nouvelle-Orléans. Il était propriétaire de plusieurs immeubles de la ville.

Chien enragé

Frank M. Tipping, 25 ans, 1516, rue Amélia, et Mlle Olga Schmedtje, 15 ans, 1224, rue Marengo, ont été mordus par un chien que l'on croit enragé. Le premier a été mordu à la cuisse gauche et Mlle Schmedtje, à la jambe gauche. La police recherche le dangereux animal.

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Luke Bros. Co. vs. J. B. Gervais Arnoult, saisie provisoire, $375.

August Gaspard vs. Joseph Patterson Jr., saisie immédiate, $125.

American Funding Corporation vs. Charles J. Bachino, pour un billet, $153.

Succession de Magdalena Bokenfohr vs. Eugène L. Burgunda Jr., confession de jugement, $600; vs. Jules W. Markel, confession de jugement, $500.

Ohio Falls Iron Co. vs. Succession de Louis Kauffman, réclamation, $460.78.

Claus E. Erickson vs. Benjamin C. Brown, réclamation, $381.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes, lundi:

Mme Vicizina Lucia, veuve en premier mariage de Bartollo Zicolotto, veuve en second mariage de Raymond Solaras, et épouse en troisième mariage de Samuel Cudra; William Webb et Susan Johnson, son épouse; Mme Margaret C. Soria, veuve de Cohen M. Soria; Mme et M. Jacob Moock; John Höll Sr.; Rosalino Cangemillo.

Les personnes suivantes demandent à être emancipées:

Theophilus F. McDemmona; Blanche ou Blanche Elizabeth Michell; Geo. Wesner; Hazel Wesner; Aug. Wesner.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Ross Bros. vs. Charles Ross, réclamation, $15; vs. Dudley S. Schelland, réclamation, $4.

Max Segel vs. Albert A. Son et als. (Son Custom Apparrel Co.), réclamation, $17.

F. T. Bosworth vs. T. J. Tully, Jr., réclamation, $43.22.

Jacob Segen vs. Richard A. Vinton, réclamation, $40.75.

Eva Webster vs. Mme L. S. Bush, réclamation, $14.99.

A. C. Roser vs. C. Lange, réclamation, $38.

Dr. O. L. Pothier vs. P. S. Clark, réclamation, $30; vs. Mme Veuve Louis Benclere, réclamation, $12.

R. Hailes vs. J. K. Lewis, réclamation, $35.

Aug. Chaland, Inc., vs. Jas. T. Harris, réclamation, $20; vs. Albert Lion et al., réclamation, $35; vs. H. R. Pecot et al., réclamation, $8.20; vs. F. F. Leon, réclamation, $11.50.

Carondelet Investment Co., Ltd., vs. F. Picone, réclamation, $5.20.

The Raleigh Co. vs. John Uhlrich, réclamation, $47.11.

Maison Blanche Realty Co. vs. Gus Bienvenu and Terrebonne Himel, réclamation, $50.

Edmund R. Mabry vs. Rafael Marin, réclamation, $20.

Aug. Rauxet Jr. vs. L. Lacoume, réclamation, $13.

Mme A. Marere, agent de Simon et Cora Marere, vs. Paul Schoonover, réclamation, $40.

Joseph Ruli vs. Pierre Montrejean, réclamation, $10.26.

New Orleans and Northeastern Co. vs. J. W. Nelson, réclamation, $99.30; vs. Caesare Maestri, réclamation, $4.56.

Joseph Arsola vs. Michel Tourte, réclamation, $26.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Veuve William Seibert à Conrad B. Camp, 1-2 intérêt dans un lot Bienville, Iberville, Murat et Olympia; intérêt dans le commerce au No. 433 Camp, $2900. — Pomes.

Antoine Chevalier à Oramel H. Simpson, lot Aubry, D'Abadie, Dorgenois et Rocheblave, $450. — Collins.

James A. Brennan à Joseph Billiero, lot Seconde, Troisième, Baronne et Dryades, $1500. — Adolph.

Joseph A. Blythe à Mme J. M. Ray, 2 lots Harrison, Cleveland, E. 3me et E. 6me, $22.

Ralph Schwarz à Henry H. Collins, bail de la propriété, No. 4321 Parrier, pour 3 ans, à $35 par mois.

Provident Bldg and Loan Assn., à Chas. A. Levy, lot Camp, Leontine, Chestnut et Valmont, $2800. — Henriques.

Emile P. Vallee à Mme Veuve Daniel Wenver, portion Berlin, rFanklin, Saratoga et Milan, $2110. — Gurley.

V. Graffato à M. Botnick, bail de la propriété, No. 3126 Tulane, pour un an à $50 par mois.

Suburban Bldg and Loan Assn., à Mme Josepr F. Ulmer, 2 lots Hagan, Banks, Rendon et Baudin, $1900. — Loomis.

Dr. Joseph W. Cirino à Roberto Sighinolfi et son épouse, lot Murat, Customhouse, Olympia et Canal, $1700. — Marinoni.

Dr. Herman Oechsner à Dr. John F. Oechsner et als., intérêt dans 2 lots Carondelet Walk, Johnson, St. Pierre et Prieur; lot Broad, Dorgenois, Quartier et Haspital, $1000. — Legier.

Louis Hunt à Provident Bldg and Loan Assn., lot Bellechasse, St Philip, Gayoso, Orchid et Ursulines et Dupre, $300. — Henriques.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $300. — Henriques.

Mme James A. Buisson à Mutual Bldg and Homestead Assn., portion Lapeyrouse, Galvez, Miro et Laharpe, $700. — Rebentisch.

Acquéreur au vendeur, la même propriété, $700. — Rebentisch.

Mme Herbert E. rFaser à Alcide D. Girard, 2 lots Forstall, Reynes, Royal et Dauphine, $700. — Fernandez.

P. Briguglio à Albert J. Toney, bail de la propriété sur Nord Remparts près du coin St. Antoine, pour un an à $35 par mois.

Lawrence A. Turner et als à Sylvester J. Turner, intérêt dans un lot Mandeville, Marigny, Remparts et Bourgogne, $1500. — Legier.

Carrollton Land Co., Ltd à Mme Josiah S. Tooley, lot Forshey, Joliet, Cambronne et Oleander, $450. — Weil.

Carrollton Land Co. Ltd à Jospeh Girard, lot Forshey, Joliet, Cambronne et Oleander, $400. — Weil.

Citizens Homestead Assn à Harvey A. Wilson, portion Pritchard, Apricot, Monroe et Eagle, $3200. — Manion.

Bureau des Hypothèques.

Hyman Weinstein à F. B. Twomey, $1300, 2 billets, 1 an, 7 pour cent, portion Vallette, Robertson, Magnolia et Cadizé. — Dreyfous.

John H. Strobel à J. A. Lautenschlaeger, Jr., $300, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, 3 lots Touro, Bourbon, Prieur et Johnson. — Lautenschlaeger.

Mme Joseph E. Dicharry à Sam Henderson, Jr., $1000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Howard, Freret, Marengo et Milan. — McCall.

Michel Zilbermann à Theo. A. Beck, $1500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 2 lots Painters, Lombard, Arts et Gentilly Boulevard et 2 lots Baccich, Lombard, Lafaye et Gentilly ave. — Legier.

Mme Margaret J. Bailey à Josepr L. Weiss, $250, 1 billet, 1 an, 8 pour cent lot Tulane, Banks, Dorgenois et Broad. — Dréyfous.

Daniel A. Carboni à Ed. Wegener, $400, 2 billets, 8 pour cent, lot Touro, Bourbon, Robertson et Claiborne. — Loomis.

Sylvester J. Turner à L. A. Turner, $452, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Mandeville, Marigny, Remparts et Bourgogne. — Legier.

Wm. L. Poer à J. A. Lautenschlaeger, Jr., $400, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Ulloa, Pierce, D'Hemecoudt et Carrollton ave. — Weil.

Paul Lacourrega à Philip J. Schoen, $147.55, 1 billet, 90 jours, 8 pour cent, lot Anthony, Iberville, Helena et Canal. — Upton.

Chartes Enregistrées:

Modification à la charte de A. M. Lockett & Co., Ltd., fixant le capital à $400,000. — Olivier.

Mal aux Reins

Mlle Myrtle Cothrum, de Russellville, Ala., dit:

Pendant près d'un an j'ai souffert terriblement de mes reins, de douleurs dans tous mes membres, et ma tête me faisait mal continuellement. Notre médecin de famille me soignait, mais le soulagement que j'éprouvais n'était que temporaire. J'étais certainement en mauvaise santé. Mon professeur d'école me dit:

PRENEZ LE VIN DE Cardui

LE TONIQUE POUR FEMMES

J'en pris deux bouteilles en tout, et fus guérie. Je ferai toujours l'éloge du Cardui aux femmes malades et souffrantes. Si vous souffrez de douleurs des femmes faibles, telles que mal de tête, mal aux reins, ou autres symptômes particuliers aux femmes ou si vous avez simplement besoin d'un tonique pour cette sensation de fatigue, de nervosité que vous éprouvez, essayez Cardui.

E 65